

Valorbiquet. Sans contrats aidés, pas de rentrée le 4 septembre

OUEST-FRANCE.FR | samedi 26 août 2017
806 mots



Christelle Bacq-de-Paepe, maire de Valorbiquet, Colette Capedebosq, adjointe ; Aurélie Aumoitte et Julien Vilain, parents d'élèves, et Audrey Rouffosse, assistante d'éducation. - Crédit Ouest France

La municipalité de la commune nouvelle Valorbiquet (Calvados) a décidé de reporter sa rentrée scolaire d'une semaine. Le non-renouvellement des emplois en contrats aidés ne lui permet pas d'assurer l'accueil des élèves.

Pour les 250 élèves des trois écoles élémentaires de la commune nouvelle de Valorbiquet (qui regroupe Saint-Cyr-du-Ronceray, La Chapelle-Yvon, Saint-Julien-de-Mailloc, Saint-Pierre-de-Mailloc et Tordouet), près de Lisieux (Calvados), la rentrée 2017 ne devrait pas commencer avant le 11 septembre. En cause, le gel des contrats aidés récemment décidé par le ministère du Travail. Alors que la mairie avait prévu de longue date d'embaucher cinq personnes pour s'occuper de la cantine, de la garderie et des activités extrascolaires, elle a appris, fin juillet, que cela était impossible. Le gouvernement prévoit en effet de réduire d'environ 150 000, le nombre d'emplois aidés dans toute la France. La commune semble essayer de manière concrète les premiers effets de la mesure. Face à l'impasse, le conseil municipal convoqué de manière extraordinaire, jeudi 24 août 2017, a donc voté le report de la rentrée d'une semaine.

« Bricoler des solutions »

Malgré les difficultés que lui pose le report de la rentrée, Aurélie Aumoitte, aide-soignante et habitante de la commune, soutient le combat de sa municipalité. « Je travaille de nuit, je pourrais donc m'arranger pour garder mes enfants une semaine de plus. Je pourrais même accueillir les enfants de ceux qui travaillent en journée ! » explique cette mère dont les deux filles sont scolarisées à Saint-Cyr-du-Ronceray. « Il va falloir bricoler des solutions », renchérit Julien Villain, un père de famille. Des comportements qui rassurent la maire de Valorbiquet : « On a boîté dans toute la commune pour prévenir les gens de notre choix. Pour l'instant, on a l'impression qu'on est plutôt soutenus. »

5 personnes sans emploi

Parents et enfants ne sont pas les seuls touchés par la réduction des contrats aidés. Les premiers concernés, ce sont avant tout les salariés en contrats aidés employés par la commune. Comme Audrey Rouffosse, 25 ans. « Je travaille en contrat aidé de 30 heures depuis janvier 2016 en tant qu'assistante d'éducation. À la fin de l'année scolaire, la mairie m'avait signifié que mon contrat serait renouvelé. Je n'ai appris qu'en août que ce ne serait pas le cas. » Prise au piège, la jeune femme ne pourra pas non plus préparer son CAP, ce qui est pourtant prévu dans le plan de formation des emplois aidés, mais seulement en troisième année. Situation ubuesque enfin : Audrey Rouffosse est censée travailler le jeudi 31 août, pour préparer une rentrée scolaire à laquelle elle ne participera pas... « Audrey n'est pas le seul cas, il y a aussi quatre personnes. Impossible de les engager en CDD, cela nous coûterait 67 000 €, ce qui est énorme pour une commune de 2 500 habitants », précise Christelle Bacq-de-Paepe, la maire de Valorbiquet.

Une lutte difficile

Après avoir adressé des lettres aux ministères de l'Éducation nationale et du Travail, pour les informer du report de la rentrée d'une semaine à Valorbiquet, l'inspecteur d'académie en charge de Lisieux sud a pris rendez-vous avec la maire pour le lundi 28 août 2017 à Saint-Cyr-du-Ronceray. L'occasion pour celle-ci de lui réclamer le rétablissement des cinq contrats aidés, tout en sachant que ces contrats sont accordés par le ministère du Travail et non par l'Éducation Nationale.

Christelle Bacq-de-Paepé entend pourtant se battre, même si les chances semblent faibles.

Du côté des enseignants, aucun appel à la grève syndical n'a lieu. Ils seront en théorie tenus d'assurer les cours. Or si l'école est fermée par la municipalité, ils en seront dans l'incapacité. Une position qui les laisse dans l'attente d'une réponse de l'inspection académique. Contactée, cette dernière n'a pour l'heure pas donné suite à nos sollicitations.

Guillaume BERNARD.